Numéro 11 – Octobre 2013

L'Écho Du Cèdre

Jeunesse du Liban, lève toi et marche !

L'Echo du Cèdre, est un journal par les jeunes et pour les jeunes.

Le journal est destiné aux libanais qui rêvent d'un Liban meilleur, où qu'ils soient dans le monde.

C'est un mensuel de langue française d'information économique, sociale et culturelle, fondé en novembre 2012 par deux étudiants franco-libanais nouvellement installés en France.

Il a pour objectif de rassembler les jeunes libanais de France et de la diaspora.

L'Echo du Cèdre cherche à encourager ces derniers à partager leur vision du monde et à faire découvrir à tous ceux qui l'ignorent la grandeur culturelle et intellectuelle de leur pays d'origine.

L'Echo du Cèdre is a monthly electronic newspaper in French and English, featuring economic, social, cultural, and political information from Lebanon.

It was founded in November 2012, by two Lebanese students who had moved to Paris to pursue their studies.

L'Echo du Cèdre targets those students living overseas who are proud of their ancestry and who are willing to contribute time and effort in building a new and modern state.

Its main objective is to bring together the NextGen Lebanese diaspora and provide them with an interactive platform where they can share their vision and exchange their views freely.

The Currency Engine

Lebanon is a basket of volatility. Political turmoil, electricity blackouts and refugee influxes, to name a few, constantly waver in magnitude. Yet, one aspect of daily life in Lebanon seems to remain stable: its currency. Since the 1990s, the Lebanese pound (LBP) has remained pegged to the US dollar at a value of 1507.5 Lebanese pounds per dollar. The US dollar circulates within the Lebanese money supply and is used as legal tender alongside the pound.

Pegged currencies offer an interesting debate on whether or not they are stabilizing for the economy in question. Pegged currencies often mask market conditions and foster inefficiencies in financial markets. Furthermore, pegged currencies do not always respond to inflationary pressures experienced within the economy. Some countries, such as Argentina and Mexico, experienced some financial crises in the 1990s as a result of the same 'peg' regime. However, such financial turmoil was not as prevalent in Lebanese markets.

The pegged currency regime in Lebanon is an interesting feature of its economy. Despite current domestic sectarian strife and regional distress, the bond markets in Lebanon seem to be doing reasonably well. In September, 2013, the Lebanese central bank (Banque du Liban) sold 1.1 billion worth of bonds, outperforming other bond markets in the region. Since 2008, Lebanese bondholders have received the highest returns (about 12%), beating Israeli, Jordanian and Turkish bond returns. This is an interesting development despite the raging Syrian civil war across the border.

The fixed exchange rate regime plays an interesting role in the bond market's strange 'immunity' to political developments. To examine this 'immunity' we'll have to look at who is buying the bonds: Lebanese commercial banks! Roughly three-quarters of deposits in commercial banks are in US dollars. Furthermore, these USD inflows are mainly coming in as remittances from Lebanese diaspora making their wealth abroad. The World Bank estimated roughly 7.5 billion dollars in remittances last year. Although capital flows from foreign investors have decreased due to the Syrian conflict, the stable inflow of remittances has helped mitigate this. Fransabank in Beirut observed a 3% growth in bank deposits in the first half of 2013 mainly due to inflows from Lebanese households abroad. The pegged Lebanese pound has helped keep Lebanese expats confident in depositing their savings in Lebanese commercial banks. In turn, this has helped keep bond markets stable and has allowed commercial banks to buy out some government debt. If the Lebanese pound was allowed to float in an environment of political instability, perhaps this confidence from abroad would diminish. The dollar peg is the linchpin of this robust relationship between Banque du Liban, the commercial banks and remittances from Lebanese expats.

Although fixed exchange rate regimes can be quite harmful to some economies, it does not seem to be the case for Lebanon at present. Obviously, a more vigorous evaluation is required to understand the costs and benefits of the dollar peg on the bonds market. For now, it seems to be a pillar of stability that the country requires in order to function in an environment of politically instability.

N.C

MUSIQUE

HERES est un auteur-compositeur et interprète français ayant vécu au Liban et y voyageant toujours régulièrement.

Voici une chanson intitulée "Liban", tirée de l'album "Renaissance", qu'il a écrit sur le pays des cèdres.

Chanson sur le Liban tirée de l'album "Renaissance".
Song about Lebanon from the "Renaissance" album.

http://www.youtube.com/watch?v=cRC7gtV7C4A&feature=youtu.be

Music & Lyrics by HERES. All rights reserved.

Refrain

"Il adorait son pays

Mais il est parti

Le cœur déchiré

Il a laissé au Liban

Sa terre et son sang

Les yeux de ses parents éplorés

"J'en ai assez des conflits

Je pars à Paris"

Disait-il alors blessé

Mais rien que l'Occident

Même avec le temps

Ne pourra jamais effacer "

"Me voilà au pays du Cèdre, au pays des cendres et du tout renaissant

Et de l'espoir fuyant

De belles voitures frôlent un homme sans-allure, un religieux et quelques enfants

Rien de surprenant

Des sourires partout, mille façons de dire bonjour...Hey Malhaba! kiffak? how are you? ça va?

Je suis au Liban "

Crise politique, déclin démocratique, absence de gouvernement, de parlement … Le triste sort du Liban

Il est remarquable de voir que dans un pays comme le Liban, qui se vante être le plus démocratique de la région, on n'arrive toujours pas en 2013, à organiser des élections législatives en temps et en heure.

Environ six mois après le renouvellement de la chambre des députés, le Liban est toujours sans gouvernement et sans représentants légitimes. Globalement, sans leadership.

Après avoir réussi – non sans suspens hitchcockien - la prolongation de leur mandat de quatre ans pour une période additionnelle de 17 mois 2013), nos députés ne semblent pas se poser la question à savoir si oui ou non leur statut de "représentants de la nation" est légitime ou pas.

Au-delà des principes constitutionnels et juridiques qui ont sans aucun doute été bafoués, et qui ne semblent pas torturer la conscience populaire outre mesure, demeure la question fondamentale qui a alimenté le débat pendant des semaines entières à savoir l'incapacité ou plus exactement le manque d'intérêt qu'ont les 128 députés libanais à s'entendre sur une nouvelle loi électorale qui serait "équitable" et "représentative" du tissu social et culturel qui constitue le Liban.

Pour justifier l'extension de leur mandat, nos parlementaires ont mis en avant des thèmes comme « force majeure », « sécurité nationale », « dégradation de la situation sécuritaire » … des excuses en apparence invraisemblables pour une démocratie qui se veut spéciale!

Le conseil Constitutionnel par un stratagème tantôt de chaise musicale et tantôt de chaise vide a validé – par inaction – et par omission - le nouveau mandat du Parlement, ... sans doute un sujet fascinant pour une thèse de doctorat.

Le Liban vit donc depuis juin 2013un état d'urgence « virtuelle » et surréelle.

Force est de constater, que la date d'expiration du nouveau mandat de la Chambre expire le 20 novembre 2014 – quelques mois après l'expiration du mandat de l'actuel président de la République, Michel Suleiman, qui s'achève le 25 mai 2014, et celui du président syrien qui s'achève à son tour en juin 2014.

Les représentants de la nation se sont donnés 17 mois supplémentaires pour convenir d'une nouvelle loi électorale. Près de six mois se sont écoulés sans qu'aucune mention d'un nouveau projet de loi ne soit mise sur le tapis.

Il est vrai que lors de leur mandat précédent, nos représentants ont étudié toutes sortes de versions de lois électorales. Ils ont amusé la galerie avec un prétendu projet dit orthodoxe, un autre issue de la droite, un troisième de la gauche, et bien d'autres variantes aussi farfelues l'une que l'autre. Et comme par hasard, à la dernière seconde, de la dernière minute, du dernier jour la version qui doit être soumise au vote, et sans laquelle le ciel viendrait à écrouler sur nos têtes, disparait comme par enchantement.

Tant d'énergie pour rien.

- - - - - - - ►

Un cynique aurait même dit à quoi bon tout ce cinéma, puisque ce sont toujours les même qui se perpétuent depuis 1936 …

L'ironie dans tout cela, c'est que le Liban, qui a mené ses premières élections législatives pluralistes il y a plus de 70 ans alors que le monde arabe était soumis à la dictature oppressive de ses dirigeants, est devenu incapable de tenir des élections en plein printemps arabe.

Contrairement à ce que l'on cherche à nous faire croire, le Liban ne fait pas face à une crise sécuritaire, mais plutôt à une crise démocratique couplée d'une crise identitaire qui risque à terme de conduire à son implosion.

Il ressemble désormais à une république bananière en quête de repères. Les investisseurs étrangers le fuient, même ses propres fils le désertent.

Il est temps peut-être qu'une nouvelle révolution du Cèdre se mette en marche. Cette fois-ci, cependant, il faudra trouver une nouvelle cible !

E.C

Les femmes de ménage au Liban : une faille dans la réputation du pays

L'hospitalité libanaise a de tout temps été reconnue comme une des meilleures au monde. Entrer dans une maison familiale au Liban est synonyme d'être mieux traité que le père de famille lui-même. Mais de plus en plus souvent ce ne sont plus les maitresses de maison qui pomponnent les hôtes ; ce sont les femmes de ménage.

Bien que la présence fréquente de femmes de ménages étrangères dans les familles de classes non seulement élevées mais aussi moyennes n'a rien de surprenant aujourd'hui, une grande polémique existe vis-à-vis du traitement qu'elles subissent. Si les libanais ont une réputation inégalée quant à l'accueil de leurs amis, il n'en est pas toujours de même pour l'accueil des femmes de ménages elles-mêmes. Toutefois, sans généralisation hâtive, rappelons que le problème que nous traitons existe dans la totalité du monde arabe et qu'il existe de nombreuses familles en bons termes avec leurs femmes de ménage.

Qui sont ces femmes que l'on aperçoit rôder entre les cuisines, les chambres et les salles de bains ? On estime qu'il y a entre 120 000 et 200 000 femmes de ménage au Liban. Leurs origines sont diverses, mais la majorité d'entre elles viennent du Sri Lanka (« Sri Lankaise » étant parfois employé comme terme pour faire référence à une femme de ménage en général au Liban). On retrouve ensuite les éthiopiennes, philippines, indonésiennes et autres nationalités de l'Asie de l'Est. Elles arrivent jeunes (entre 20 et 30 ans) afin de soutenir financièrement leurs familles restées dans leurs pays d'origine. La complexité à cerner la condition des femmes de ménage s'explique par leurs situations diverses au niveau de leur recrutement et de la régularité de leurs papiers. Nous nous intéresserons particulièrement à celles qui résident chez leurs employeurs.

– – – – – – –►

En 2009, la sonnette d'alarme est tirée lorsque Human Rights Watch (une ONG internationale dédiée à la défense des droits humains) estime que chaque semaine au Liban, une femme de ménage se suicide. La même année, le gouvernement impose un contrat de travail de dix heures par jour, six jours sur sept, qui n'est que très rarement appliqué. En effet, presque aucune transparence n'est possible de la part des ménages à ce niveau-là, et ceci s'explique, encore une fois, par les diverses situations dans lesquelles se trouvent les « domestiques » au Liban.

Ainsi, les femmes de ménages ne résident pas toujours légalement dans le pays. C'est le cas par exemple lorsque leur pays d'origine pose une interdiction de recherche de travail à l'étranger (comme a fait l'Éthiopie fin octobre 2013). Ceci les pousse à travailler au noir et donc sans aucun contrat légal, offrant l'opportunité aux employeurs de ne pas les payer voire d'abuser d'elles physiquement ou sexuellement. Dans un deuxième cas, elles peuvent être recrutées par l'intermédiaire d'une agence frauduleuse qui propose un salaire et une condition de vie supérieurs à la réalité. Évidemment, l'agence intermédiaire peut aussi être honnête de son bord, la femme de ménage ne dépendant plus que de la bienveillance de son employeur.

Souvent, une fois chez leurs employeurs, ces femmes se font confisquer leurs passeports, les employeurs disant que c'est leur gage de sureté après avoir payé pour les frais de résidence, le billet d'avion, etc. Ceci n'étant pas forcément mauvais signe, c'est une marque d'absence de confiance entre les deux partis. Ce manque de confiance peut s'expliquer de diverses manières, le plus souvent par crainte de vol. Quant au contrat, il n'est pas forcement existant ni toujours clair. Mais pour une femme n'ayant pas d'autre choix que de travailler ainsi, faire demi-tour n'est plus envisageable.

La condition de vie de la femme de ménage dépend à ce stade de : la régularité de sa résidence (surtout si l'agence ne supervise pas la situation), le rapport de confiance avec l'employeur et l'intégrité de celui-ci (ne négligeons pas qu'il est possible que la femme de ménage commette des vols de sa part). Vivant dans la même maison que son employeur, le respect de ses droits dépend presque exclusivement de l'employeur qui n'est sous aucune surveillance et qui peut se permettre, comme il arrive trop souvent, de ne pas payer son employée, de la sous-payer, de la faire travailler plus qu'elle ne doit, de ne pas lui accorder de congés, de ne pas lui permettre de communiquer avec autrui, de commettre des abus physiques ou sexuels, etc. D'où le centre du problème traité.

Heureusement, il existe au Liban des organismes répondant à ces problèmes, et on en distingue notamment deux : Caritas et Kafa.
Kafa (en arabe, « assez »), organisation axée contre l'exploitation et la violence contre les femmes en général, œuvre aussi pour les femmes de ménage qui souffrent d'abus physiques.
Caritas, organisation caritative internationale catholique très présente au Liban, héberge aussi des femmes de ménage ayant fui leurs employeurs et tente au mieux de régulariser leurs papiers.

La réputation du Liban ne doit pas être tachée par la manière dont y sont traitées les femmes de ménage, souvent comparées à des esclaves. La loi sur le contrat et le temps de travail ne peut pas à elle seule régulariser la situation. Si une chose doit être mise en place, c'est une surveillance des conditions de vie de ces femmes par un organisme officiel et influent ainsi qu'un appel à tous les libanais de dénoncer la violence et la maltraitance autour d'eux. Plus ambitieusement, une meilleure protection des travailleurs étrangers est nécessaire non seulement à cette échelle mais aussi dans l'optique de l'ouverture du Liban au monde.

C.G

L'Echo du Cèdre ... Information

Consultez notre site web:
http://echoducedre.weebly.com

Consultez notre page facebook:
https://www.facebook.com/lechoducedre

Contactez nous:
erik@erikchiniara.com
ou ec2002@hotmail.com

Composition de la rédaction / Editorial Team

- **Erik Chiniara**, Étudiant à l'Institut d'Etudes Politiques de Paris
- **Cyril Ghanem**, Étudiant en Bachelor à l'ESSEC
- **Béatrice Chédid**, Étudiante en Économie à l'USJ de Beyrouth
- **Nour Chehabeddine**, Étudiante en Relations Internationales à l'University of Toronto